

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE TUTELLE

UN. LIBRARY

7 JAN

UN/SA COLLE



Distr.
LIMITEE

T/COM.11/L.263
16 mai 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

COMMUNICATION DE MEMBRES DE LA TRIBU OKAR SULEIMAN, RER BAHUDAK
CONCERNANT LA SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Note du Secrétariat : Cette communication a été transmise au Secrétaire général par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

Scusciuban, le 4 novembre 1955.

Aux délégués aux Nations Unies,

Salutations !

Nous, signataires de la présente pétition adressée à Votre Excellence, sommes membres de la tribu Okar Suleiman, "rer" Bahudak. Nous élevons une plainte contre le Chef du district de Daror, Faro Bellerito, parce qu'il a autorisé la réunion de chirs pour certaines tribus et sous-tribus et nous a fait une injustice en nous refusant l'autorisation de tenir notre chir. Notre tribu comprend près de 1.000 membres, sans compter les femmes et les enfants, et nous résidons dans les environs de Daror et de Scusciuban. Nous sommes maintenant sans chef, car le Chef du district, Faro Bellerito, a refusé de nous laisser réunir un chir. Lorsque nous le rencontrons et lui adressons une requête, il ne tient aucun compte de nos paroles. S'il est Chef, pourquoi ne gouverne-t-il pas avec justice, conformément à la loi, les personnes, les tribus et les sous-tribus? Pourquoi n'autorise-t-il pas à tenir un "chir" les habitants du district de Daror que nous sommes? Nous appartenons aux tribus Bahudak et Suleiman, nous habitons à Daror et à Scusciuban. Pourquoi devrions-nous rester sans chef? Nous sommes Somalis et nous avons des droits dans notre pays. Comment se fait-il qu'il n'autorise pas notre "chir" et nos élections?

/...

A l'heure actuelle, nous nous sentons opprimés et nous sommes comme des individus sans âme. Comment considère-t-on un homme qui n'a pas le droit de vote et quelle sera demain sa destinée? Si quelque chose arrive à notre groupe, qui s'en occupera? Il y a ici des tribus qui sont moins nombreuses que les nôtres et le Chef a autorisé leur "chir".

En ce qui nous concerne, nous nous sentons opprimés et pour cette raison nous vous soumettons notre revendication, car vous êtes les gouverneurs et tout dépend de vous. Nous vous demandons de vous prononcer contre les oppresseurs et en faveur des opprimés et nous attendons une réponse de vous au plus tôt. La plupart des habitants de la brousse sont des Bédouins et n'ont pour compagnie que leur bétail. Le Chef nous a trompés en prétendant que nous vivions très près de la ville. Nous vous demandons de nous répondre le plus rapidement possible afin que nous puissions nous mettre en rapport avec tous les habitants des environs de Scusciuban et nous réunir. Ainsi nos droits seront reconnus et nous connaîtrons notre ligne de conduite envers le gouvernement et les tribus. Le Chef ne nous a pas expliqué les règlements relatifs aux "chirs". Il est très autoritaire. Aujourd'hui, des chefs font exécuter leurs ordres conformément aux règlements, édictés à Mogadiscio, et d'autres agissent selon leur bon plaisir et de façon despotique.

Nous attendons de vous une réponse rapide. Notre "chir" a été inscrit sur la liste par le Chef, mais nous n'avons pas tenu de réunion.

/Signé/ Osman Hag Mohamud
et 17 autres signataires
